

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus :
15

Séance ordinaire du 7 octobre 2013
à 20h30

Conseillers en fonction :
13

Sous la Présidence de M Gérard ADOLPH, Maire

Conseillers présents et
représentés :
11

Membres présents : MM BAAS René, BERNHARD Lucien,
EYDER Cyriaque, FOESSER Christian, KRAUTH Yves,
MULLER Marc, MUNCH Cédric, SCHNEIDER Marc, STAERK
Guy, WEBER Jean-Marc (arrivé au point 73/13).

Absent excusé : M Frédéric WILT

Absent non excusé : Mme SEYFRITZ Solange

Secrétaire de Séance : Guy STAERK

Date de convocation : 2 octobre 2013

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2013

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2013.

69/13 SOCIETE « Les volailles Bruno SIEBERT » : demande d'autorisation d'exploiter
une installation classée sur le territoire de Ergersheim

Le Conseil Municipal,

Vu la demande présentée par la Société « Les Volailles Bruno SIEBERT » en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement exerçant une activité d'abattage et de découpe de volailles sur le territoire de la Commune de ERGERSHEIM

Vu l'arrêté préfectoral du 17 septembre 2013 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique, du 14 octobre au 15 novembre 2013 inclus, à la Mairie de Ergersheim, sur la demande d'autorisation présentée par la Société « Les volailles Bruno Siebert »

Considérant que le Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article R.512-46-11 du Code de l'Environnement, est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête

Après délibération,
A l'unanimité des membres présents

EMET un avis favorable à la demande

70/13 FORET COMMUNALE : approbation de l'état d'assiette 2015

Le Conseil Municipal,

Vu le courrier émanant de l'Office National des Forêts (O.N.F.), agence de Schirmeck, portant sur l'approbation de l'état d'assiette 2015 permettant d'arrêter les parcelles qui devront être martelées lors de la prochaine campagne de martelage

Considérant que l'article 12 de la charte de la forêt communale, prévoit que les propositions d'état d'assiette des forêts communales soient approuvées par délibération du Conseil Municipal.

Après délibération, A l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** l'état d'assiette 2015 de la forêt communale d'ALTORF, tel qu'il est présenté par l'O.N.F.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le document établi

71/13 LOTISSEMENT BURGWEG : état d'avancement du dossier

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'état d'avancement du dossier et de la réception du projet d'acte de vente des terrains communaux sis lieu-dit Burgweg au profit de la Société CM-CIC AMENAGEMENT FONCIER connu sous le sigle SAREST.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° 17/11 prise en date du 24 février 2011 portant sur la fixation du prix de vente des parcelles communales

Considérant l'achèvement de la période de fouilles archéologiques préventives prescrite et la volonté de l'aménageur de démarrer les travaux de viabilisation

Entendu les explications données par Monsieur le Maire

Après délibération, A l'unanimité des membres présents

- **CONFIRME** le prix de vente des parcelles communales qui a été fixé et lissé à 2 500,00 € l'are (deux mille cinq cents euros)
- **CONFIRME** la soumission des parcelles sises dans le périmètre du lotissement au paiement de la taxe communale sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles (article 1529 du Code Général des Impôts)
- **FIXE** à 30 % la quote-part de terrains constructible depuis plus de 18 ans pour les parcelles cadastrées sections 15 n° 168, 169, 170, 171, 172, 173 et 174 et section 3 n° 50
- **FIXE** à 40% la quote-part de terrains constructible depuis plus de 18 ans pour les parcelles cadastrées section 3 n° 51, 52, 53, 54 et 303

72/13 JUMELAGE AVEC LA COMMUNE DE COURCHELETTES

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée du dernier déplacement d'une délégation d'Altorf à Courchelettes dans le cadre de la fête de la Mirmelène.

Il fait part aux membres du Conseil que la Commune de Courchelettes a exprimé sa volonté de tisser des liens avec la Commune d'Altorf en signant un serment de jumelage. Il propose de concrétiser ce jumelage et permettre de maintenir des liens permanents entre les municipalités et les concitoyens des 2 communes.

Le Conseil Municipal,

Entendu les explications données par Monsieur le Maire,
Après concertation et sur proposition de Monsieur le Maire,

Après délibération A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le projet de jumelage avec la Commune de COURCHELETTES (Nord)

73/13 PROJET DE REHABILITATION DU BATIMENT DE LA MTL : suite du dossier

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° 20/13 prise en date du 11 mars 2013 portant sur la déclaration sans suite des 2 consultations effectuées dans le cadre de l'opération de réhabilitation avec extension du bâtiment de la MTL pour raisons économiques et financières.

Considérant que la situation économique a évolué favorablement depuis la susvisée décision

Considérant l'avis défavorable à la poursuite de l'exploitation du bâtiment rendu par la commission de sécurité et d'accessibilité en date du 6 août 2013, suite à la visite périodique.

ENTENDU les explications de Monsieur le Maire

ENTENDU la présentation par Monsieur René BAAS, Adjoint au Maire, des possibilités actualisées de financement de l'opération

APRES UN TOUR DE TABLE

Après délibération, par 9 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Y Krauth et M Muller)

- **DECIDE** la reprise du projet de réhabilitation avec extension du bâtiment de la MTL.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de reprendre contact avec le Maître d'ouvrage de l'opération, soit le SIVOM de Molsheim-Mutzig,
- **PREND ACTE** que l'autorisation de permis de construire rendue le 23 janvier 2013 est toujours valable.

74/13 DIVERS

Monsieur le Maire apporte les informations suivantes :

1) **Rythmes scolaires :**

Toutes les parties concernées : parents, enseignants, municipalité, OPAL se réuniront, séparément dans un premier temps, afin de réfléchir aux rythmes scolaires.

Lorsque les modalités auront été clairement définies, la municipalité réunira tous les acteurs concernés afin d'établir, ensemble, le fonctionnement pour septembre 2014.

2) **Infiltrations à l'Ecole :**

Une dernière rencontre avec les experts des différentes parties concernées aura lieu le 6 novembre prochain.

3) **Stationnement :**

Monsieur Christian FOESSER fait état de problèmes de stationnement sur les trottoirs rencontrés lors de manifestations de grande envergure. Les Conseillers sont invités à réfléchir sur une solution qui permettra de garantir la sécurité des piétons lors de ces évènements.

Nom - Prénom	Signature	Nom -Prénom	Signature
ADOLPH Gérard		KRAUTH Yves	
BAAS René		MULLER Marc	
BERNHARD Lucien		MUNCH Cédric	
EYDER Cyriaque		SCHNEIDER Marc	
STAERK Guy		SEYFRITZ Solange	
FOESSER Christian		WEBER Jean-Marc	
		WILT Frédéric	